

Classification : La double peine pour les UGECAM !

Dans notre institution, le monde d'après sera le même que celui d'avant ! Notre employeur veut faire passer en force son projet de classification. Alors que le confinement avait suspendu les négociations, il les relance en pleine période de déconfinement, ne permettant pas une tenue optimale des débats, et souhaite les boucler en juillet... Son objectif : Éviter à tout pris les revendications salariales issues de la crise sanitaire avec notamment la revalorisation des métiers du soin et de l'éducatif. **Inacceptable pour la CGT qui a signifié qu'elle ne se laisserait pas enfermer dans cet agenda, et demandé le report des négociations sur septembre.** Depuis le début, la volonté de l'employeur est de nous enfermer dans un calendrier et une enveloppe restreinte, condamnant toute possibilité d'évolution et de reconnaissance professionnelles.

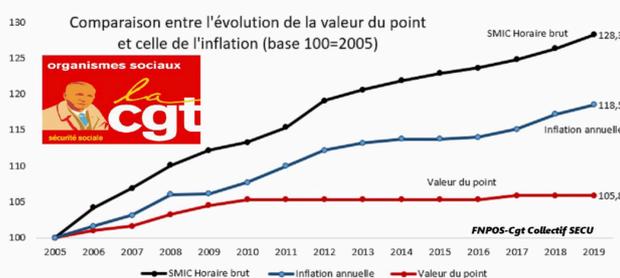
Zoom sur les négos en cours :

- **Niveaux** : une grille unique (contre 4 actuellement) avec 9 niveaux de A à I. Cela pourrait apparaître comme un gage de simplification et de justice, mais le nombre réduit de niveaux ne permet pas de valoriser correctement tous les métiers. La CGT propose 11 niveaux, pour éviter toute déqualification des emplois.
- **Ancienneté** : idem, 2 points par an, plafonnée à 50 points. Pour les salariés ayant déjà 25 ans d'ancienneté, leur rémunération n'évoluera toujours pas. Inacceptable pour la CGT, avec la stagnation de la valeur du point, c'est la poursuite de l'appauvrissement des salariés de l'institution.
- **Pas de compétence** : pas de changement par rapport au système actuel. L'obtention sera toujours aléatoire, au bon vouloir des directions, avec le même taux minimum de 20% d'attribution.
- **Evolution professionnelle** : inexistante, bien que notre employeur se vante du contraire par le mise en place de 4 paliers. Le passage d'un palier à l'autre étant lié à l'obtention de points de compétence (aléatoire et non garantie), seulement valorisé de 3 points, soit environ 9 points sur une carrière... De qui se moque-t-on !
- **Emplois repères** : que reste-il des belles promesses gouvernementales. Hier nous étions des héros, aujourd'hui il faut nous oublier au plus vite... L'attaque contre les salariés des UGECAM a été directe et spectaculaire, notre employeur proposant ni plus ni moins le déclassement de presque tous les métiers du sanitaire et du médico-social. Après plusieurs séances nous avons obtenu la revalorisation de quelques professions, mais à ce jour des emplois restent encore déclassés.
- **Ordres professionnels** : la CGT par un courrier adressé en novembre 2018 au directeur de l'UCANSS, demandait la prise en charge par l'employeur de la totalité de la cotisation aux ordres professionnels obligatoires (IDE-Kiné-Médecin). Sur ce point, évolution favorable possible, les cotisations ordinales des professionnels de santé pourraient être remboursées (pour les salariés ayant 1 an d'ancienneté et aucune autre activité professionnelle).

C'est une classification au rabais que notre employeur essaye de faire passer en force. Ce projet est une régression, il donne à l'un ce qu'il prend à l'autre et réciproquement. Au final, celui qui bénéficie d'une mesure en perd une autre ! Des propositions indécentes qui reclassent à la baisse des métiers et poursuivront l'appauvrissement du personnel.

Pour les salariés des UGECAM, c'est la double peine, non seulement des professions du médical, du soin et de l'éducatif sont dévalorisées, mais l'attribution de points de compétence, chez nous scotchée au minimum, pénalisera l'évolution salariale et le franchissement des paliers. Cette classification devient une variable d'ajustement des contraintes budgétaires des établissements.

GEL de la valeur du point : Dégradation des salaires à la SECU depuis 2005 face au SMIC et l'inflation.



Pour la CGT, tout ceci est inacceptable. Au regard de la dégradation des conditions de travail et des salaires dans la Sécu (schéma), la CGT émet des propositions qui prennent en considération la revalorisation salariale et la reconnaissance professionnelle par un réel déroulement de carrière :

- Déplafonnement de l'ancienneté
- Augmentation de la valeur du point
- Repositionnement des emplois déclassés dans la nouvelle grille
- 35% d'attribution de points de compétence chaque année au lieu de 20%, avec un pas de compétence de 15 points pour tous.
- Un véritable déroulement carrière avec changement de niveau

UGECAM Rhône-Alpes **la cgt** Nouvelle grille de classification proposée par l'employeur

Niveau	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Coefficient de base	214	220	230	250	290	321	365	440	590
Pas de compétences	9	9	9	12	12	12	12	15	15
Emplois Repères	-ASH	-AMP	-ASD -AP -Préparateur en pharmacie	-Moniteur/éducateur -Educateur sportif	-Educateur spécialisé -Diététicien -Orthophoniste -Ergo. -Psychomotricien -Formateur -Travailleur Social	-IDE -Kiné -Psychologue			-Médecin -Pharmacien

palier 1 palier 2 palier 3 palier 4

Embauche Attribution points compétence Attribution points de compétence + 3 points Attribution points de compétence Attribution points de compétence Attribution points de compétence + 3 points Attribution points de compétence Attribution points de compétence Attribution points de compétence + 3 points

Crise sanitaire : Quel bilan sur notre UGECAM ?

Tous les établissements ont vécu de plein fouet cette crise sanitaire sans précédent. Tous les postes de travail ont été impactés, nécessitant aux professionnels de s'adapter, de modifier ses habitudes de travail (roulement, horaire, télétravail...). Les salariés ont été au rendez-vous, ils se sont tous mobilisés et ont été à la hauteur des enjeux. Cependant, ils ont du faire face à des dysfonctionnements majeurs et attendent toujours les reconnaissances promises.

-Pénurie de matériel de protection avec les discours contradictoires des pouvoirs publics sur l'utilisation des masques, qui ont mis en danger leur sécurité, celle de leur famille, des résidents et patients. Certains établissements ont toutefois assuré assez rapidement un minimum de sécurité en procurant 2 masques par jour. Par contre sur d'autres établissements, notamment médico-sociaux (IME les Sources et le Plovier), les professionnels ont été contraints, malgré nos alertes répétées au niveau des sites et du siège, de travailler avec un seul masque, alors même que la pénurie était derrière nous. Un dysfonctionnement majeur, inacceptable. Comment en est-on arrivé là, pourquoi nos alertes n'ont pas été entendues ou relayées ? Pourquoi ce problème central de sécurité n'a pas été réglé ? Négligence de part de nos directions... occupées ailleurs (challenge photo) en oubliant l'essentiel..!

-Prime exceptionnelle : malgré les annonces gouvernementales, les salariés des UGECAM n'ont encore rien reçu ! Manifestement nos directions locales, régionales et nationale jouent la montre, se renvoient les responsabilités les uns sur les autres et jouent à cache-cache avec les salariés. Hier nous étions des héros, aujourd'hui nous sommes devenus invisibles. Inadmissible. Ça, plus les prévisions au rabais de la classification, démontrent tout le mépris de notre institution envers les salariés des UGECAM. Les syndicats CGT de toutes les UGECAM viennent de saisir la direction nationale du groupe pour avoir des réponses concrètes, rapides et obtenir la reconnaissance nationale promise.

Ne restons pas invisibles ! Faisons nous entendre !

Nous appelons l'ensemble des salariés de toutes les UGECAM à une mobilisation unitaire le mardi 16 juin pour l'obtention immédiate d'une prime exceptionnelle d'un minimum de 1000 euros pour tous les agents et la revalorisation de nos rémunérations. L'enjeu est important, toutes et tous en grève !

EN BREF

***Val Rosay :** La CGT dénonce les méthodes employées par la direction dans la gestion d'un problème au sein de l'équipe de nuit. Durant plusieurs mois, l'établissement a vécu au rythme des mesures disciplinaires, mises à pieds, entretiens sélectifs, pressions sur certains salariés, rumeurs de toutes sortes... mettant en difficultés l'ensemble du personnel. Malgré nos alertes sur l'impact négatif des procédures en cours, la direction a poursuivi son acharnement, au détriment de la cohésion globale des équipes. Les dégâts sont considérables : financiers et humains. Nous n'avons pas été entendu, la direction est restée sourde. Un dialogue social sain et constructif aurait permis une autre gestion du dossier, qui aujourd'hui risque de se conclure devant les tribunaux. En vain, la direction s'est enfermée dans un jusqu'à-boutisme, piégeant de fait tous les salariés.

***Horaires variables :** La mise en place d'horaires variables est inscrite, suite à une revendication de la CGT, dans l'article 5.1 de l'accord UGECAM sur la promotion de la diversité et de l'égalité des chances. A ce jour, ce dispositif n'est pas activé sur tous les établissements. Pourquoi ? Existe-t-il des freins en interne à la généralisation d'un droit négocié et signé régionalement ? Tous les salariés de notre UGECAM ont les mêmes droits, quelque soit leur établissement. L'horaire variable en fait parti !

***La Maisonnée : une gestion RH à la tête du client !** Nous avons déjà dénoncé le problème des mi-temps IDE, conçus comme bouche-trou, ne donnant satisfaction à personne, et pour lesquels la CGT ne cesse, en vain, de demander, qu'ils soient repensés. Aujourd'hui les salariés en mi-temps pour retraite progressive subissent également des différences de traitement, certains travaillant le double de week-end que d'autres, dans la même logique du bouche-trou. Inacceptable, la CGT a dénoncé en CSE ces différences de traitement entre les salariés.

**Le virus circule toujours !
Restons prudents
Respectons les mesures barrières**



Le port du masque :



**Il est inutile et déconseillé
Tant qu'on n'en a pas**

**Il sera obligatoire
Dès qu'on en aura.**

Pour nous contacter : cgtugecamra@yahoo.fr



Site internet : www.cgtugecamra.fr



Info de dernière minute : Notre demande de report des négociations sur la classification a été acceptée. Elles reprendront en septembre. La CGT portera les revendications des salariés des UGECAM en terme de revalorisation des métiers et de déroulement de carrière. Pour peser et nous faire entendre, mobilisons nous massivement mardi 16 juin.